

Hauts et vallée de la Jouanne

Balisage : Jaune, vert, jaune

Distance : 14 kms

Durée : 3h30

5 ou 9 km : 1 h 30 ou 2 h 15

Parking : Derrière la mairie (parking en herbe)

Prendre la rue de Ballée.

Traverser la D 131, prendre le chemin de l'école St Cyr / Ste Julitte, continuer un sentier rocailleux.

Traverser le pont piéton sur la Jouanne (moulin de la Roche)

Continuer le chemin. Tourner à droite sur une petite route.

Retraverser la Jouanne.

A gauche le sentier qui longe la rivière et conduit à la D131.

Traverser la route et le pont.

A droite le raidillon du sentier du Montaignu surplombe la Jouanne et le plan d'eau.

Traverser un pré en longeant la rivière.

Traverser la Jouanne par la passerelle de l'autoroute.

Puis tourner à droite, traverser sous l'autoroute par la passerelle, longer la Jouanne.

Au moulin de la Place tourner à droite, passer près de la déchetterie, prendre à gauche une petite route goudronnée.

Au four à chaux, faire un détour au barrage de l'Ermitage (joli coin)

Ensuite continuer la route, à droite prendre la direction de

la Fuye, à gauche prendre un chemin de terre, traverser l'autoroute et continuer la route.

Prendre à gauche à la station d'eau, suivre le balisage jaune.

Remonter le chemin piéton en bordure la D 32

prendre à gauche l'allée de Hauterive. Puis à droite un sentier

Longeant un lotissement vers un chemin conduisant à une route de campagne D549.

Prendre à droite avant la Jouardière pour un long périple sur des chemins de terre. Chemins qui vous ramènent vers le bourg d'Argentré en passant près des Gasneries et dans le lotissement des Marzelles.

